



**PIECES A FOURNIR POUR LA REINSCRIPTION
EN TERMINALE CAP
2017-2018**

**TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS ACCEPTÉ
ET ENTRAINERA UN REFUS D'INSCRIPTION**

Afin de procéder à l'**inscription DÉFINITIVE** de votre enfant en **TERMINALE CAP**, au lycée, il doit se présenter avec le dossier complet le :

DU MARDI 4 JUILLET au JEUDI 6 JUILLET 2017 de 8h à 18h30

Les pièces suivantes sont à fournir (le lycée ne fait pas de photocopies) :

- le dossier de réinscription complété et signé.
- la fiche d'inscription au CAP complétée et signée.
- copie d'un justificatif de domicile (facture EDF, quittance de loyer...)
- **un RIB**
- 4 photos d'identité (datant de moins d'un an). **Pas de photo miniature**
- 1 chèque de 5 € représentant la cotisation **facultative** au Foyer Socio-Educatif et la Caisse de Solidarité **à l'ordre de la coopérative**.
- Photocopie des vaccins à joindre à la fiche infirmerie
- **En cas d'inscription à la demi-pension**, 1 acompte de 60 euros (espèces ou chèque à l'ordre du lycée Hénaff)

IMPORTANT : *Pièces à fournir pour l'inscription à l'examen :*

- 1 photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport pour les élèves de nationalité étrangère.
- 1 photocopie de l'attestation de recensement militaire pour les élèves de nationalité française ayant 16 ans révolus.
- 1 photocopie des bénéfices (pour les redoublants).

TOUT ELEVE NON INSCRIT AU JEUDI 6 JUILLET 2017-18h PERDRA SA PLACE

La rentrée des élèves se fera le **LUNDI 4 SEPTEMBRE 2017 à 13H00**

**TOUT ELEVE ABSENT LE JOUR DE LA RENTREE PERDRA SA PLACE.
Les certificats de scolarité seront remis après 3 semaines de présence assidue au lycée.**